

Image not found or type unknown



Voir ma mere qui est chez ma soeur qui est curatelle

Par **cabilou34**, le **11/09/2011 à 13:22**

Bonjour,
Ma mere habite chez ma soeur qui est sa curatrice avec qui je suis en froid
Avant la mise sous curatelle je pouvais avoir contact par téléphone depuis elle trouve toujours une excuse pour que je ne l'ai pas
je vous demande qu'elles sont les recours puisque je puisse avoir un contact sans que ma mère puisse l'empêcher

Par **mimi493**, le **11/09/2011 à 13:40**

Déplacez-vous déjà

Par **cabilou34**, le **11/09/2011 à 13:43**

j habite dans le sud de la France et ma soeur en région parisienne Me déplacer pour avoir un refus je ne vois pas l'intérêt donc avait-vous un autre conseil que celui-là

Par **mimi493**, le **11/09/2011 à 14:56**

Pour l'instant, vous n'avez aucun élément prouvant que votre soeur fait obstacle à vos liens avec votre mère. Elle est lucide puisque non sous tutelle, donc si elle voulait vous contacter,

elle le ferait.